



(café culturel - association loi 1901)  
LE PONT PESSIL 48100 MARVEJOLS  
SIRET N°798 090 791 00020

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SILLON LAUZÉ ET RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association s'est réunie samedi 18 septembre 2021 au local du Sillon Lauzé à Marvejols, afin de dresser le bilan moral et financier du café culturel associatif pour l'année 2020 et d'évoquer les perspectives de l'association pour l'année 2021.

Après avoir énoncé l'ordre du jour, la séance est ouverte à 16h45, sous la présidence du Conseil d'Administration sortant de l'association, représenté par : Ivan Bachimont, Amélie Denis, Fabrice Gély, William Mazel, Aurélien Noblanc et Emilie Villemagne. Emilie Villemagne est déclarée secrétaire de séance.

### **1. Bilan moral et financier de l'association pour l'année 2020/2021 :**

Depuis Mars 2020, profitant des périodes de relâche entre confinements et couvre-feux, l'équipe d'orga bénévole n'a pu organiser que quelques événements, ponctuellement, au lieu de proposer des rendez-vous culturels et/ou festifs réguliers, selon la vocation de l'association. Ces rares événements (Broc'n'Roll à l'été 2020, Les Mauvaises Herbes et Soirée Roots-Reggae-Dub à l'été 2021) se sont très bien déroulés et ont attiré beaucoup de monde, jusqu'à l'instauration du pass sanitaire en Juillet 2021.

L'équipe bénévole a alors décidé de fermer le café dès la fin du mois de Juillet, pour prendre du recul et se laisser le temps de convoquer cette Assemblée Générale du 18 septembre 2021, afin que tou.te.s les adhérent.e.s présent.e.s à l'AG puissent disposer de toutes les infos quant aux nouvelles contraintes que le gouvernement nous impose (à l'heure actuelle) jusqu'au 15 Novembre 2021, et décider ensemble de la marche à suivre à leur égard.

Jusqu'à cette date, selon les consignes gouvernementales, le local associatif du Sillon Lauzé étant classé ERP de type L, les bénévoles seront tenus d'avoir un pass sanitaire en règle et d'effectuer le contrôle des pass sanitaires des adhérent.e.s lors de leur entrée dans l'établissement les soirs d'événements ou pour toute commande avec consommation sur place au bar du Sillon Lauzé. (Les intervenant.e.s et/ou participant.e.s à toute activité au sein de l'association, ainsi que les artistes et technicien.ne.s rémunéré.e.s sont également concerné.e.s par cette mesure.)

*Au vu de la visibilité et de la notoriété du lieu, et ne souhaitant pas priver les habitant.e.s du bassin de vie de Marvejols (et de Lozère plus généralement) d'un lieu culturel actif, l'assemblée valide en majorité la réouverture (tous les vendredi et samedi de 19h à 01h du matin) et la reprise des activités régulières du Sillon Lauzé dès le début du mois d'octobre 2021, en appliquant la loi (c'est à dire en effectuant le contrôle des passes sanitaires des adhérent.e.s pour toutes les activités ayant lieu au local de l'association).*

Paradoxalement, alors que l'association n'a eu que très peu d'activité, le bilan financier atteint un bénéfice bien supérieur à celui des années précédentes, grâce à l'attribution au fond de solidarité pendant la période de fermeture. Le bilan financier très positif des rares événements proposés depuis le début de la crise sanitaire a également contribué à cet excellent résultat.

*L'assemblée valide le bilan moral et financier à l'unanimité.*



(café culturel - association loi 1901)  
LE PONT PESSIL 48100 MARVEJOLS  
SIRET N°798 090 791 00020

## **2. Projet global et budget prévisionnel 2021/2022 :**

L'objet de l'association Sillon Lauzé reste de dynamiser la vie culturelle locale, par l'organisation ou l'accueil d'événements culturels (concerts, soirées platines, ateliers et spectacles de théâtre d'impro, scènes ouvertes, soirées jeux, projections, etc.) répondant à la charte de l'association par leur nature non-commerciale, a-partisane, a-religieuse, sans discrimination et respectant la liberté de conscience.

Lieu de rencontres et d'échanges socio-culturels, le café associatif Sillon Lauzé est un outil au service de ses adhérent.e.s et des habitant.e.s de la Lozère pour construire en commun « un mieux vivre ensemble ». Il peut être, ponctuellement, mis à disposition d'associations partenaires ayant un objet similaire ou complémentaire (ou, plus exceptionnellement, à des particuliers), à condition de conserver son identité propre par sa programmation régulière. (Les propositions extérieures conformes à la charte de l'association seront étudiées au cas par cas par les membres du CA avant d'être validées et ajoutées à la programmation régulière.)

A l'heure actuelle, la programmation régulière du Sillon Lauzé est envisagée comme suit :

- un ou deux concerts par mois (vendredi ou samedi),
- une soirée platines par mois (vendredi ou samedi),
- une matinée parents/enfants « La Récré A Sillon » par mois (mercredi - sous réserve),
- deux soirées scène ouverte « Les Mots Sillon » par trimestre (jeudi),
- une soirée spectacle d'improvisation par trimestre (jeudi),
- une soirée projection par trimestre (vendredi ou samedi),
- une exposition par trimestre (vernissage jeudi, vendredi ou samedi - sous réserve).

D'autre part, le Sillon Lauzé renouvelle son partenariat avec 48FM pour produire bénévolement une émission de radio mensuelle.

Au niveau financier, l'équipe d'orga bénévole propose que le bénéfice « record » réalisé sur l'année 2020 permette à l'association de réaliser des investissements matériels (équipements de terrasse, éclairage pour les futures expositions, amélioration de l'acoustique et de l'insonorisation du local, renouvellement du matériel de diffusion sonore...)

De plus, la création d'un poste salarié, pour prendre en charge la gestion administrative, la communication externe et la gestion des plannings bénévoles, est toujours envisagée. Le coût de cet emploi pourra être en grande partie financé par un dispositif d'aide à l'embauche conventionné avec Pôle Emploi.

Afin que l'association puisse être définitivement exonérée des impôts commerciaux (auquel elle est soumise du fait de son activité de bar, secteur concurrentiel), le CA de l'association a pris la décision de désormais faire appel à des subventions publiques pour équilibrer ses frais de fonctionnement, et ainsi privilégier au maximum la gratuité des événements proposés aux adhérent.e.s, tout en assurant une rémunération équitable et satisfaisante aux artistes et technicien.ne.s du spectacle employé.e.s par l'association. (La mise en conformité des éléments nécessaires à la contractualisation des emplois intermittents est en cours.)

Le budget prévisionnel d'une année de fonctionnement est estimé à environ 80 000 euros. Ce budget sera ré-évalué en fonction des subventions obtenues auprès des instances régionales, départementales et locales auxquelles les membres du CA vont présenter des demandes dans les prochains mois.

*L'assemblée valide le projet global de l'association à l'unanimité.*



(café culturel - association loi 1901)  
LE PONT PESSIL 48100 MARVEJOLS  
SIRET N°798 090 791 00020

### **3. Commissions et bénévolat :**

Amélie Denis rappelle les différentes façons possibles de s'investir en tant que membre bénévole actif de l'association, puisqu'en dehors des missions propres à l'intendance du lieu et au service au bar lorsque le café est ouvert, l'association fonctionne grâce à un certain nombre de commissions :

#### ***Comptabilité / trésorerie :***

(saisie, vérification et règlement des factures, classement des justificatifs, gestion du compte bancaire, établissement des rapports financiers et des budgets prévisionnels..)

Oreil est référent de la commission, dans laquelle Léna est bénévole active.

#### ***Gestion des stocks boissons :***

(vérification hebdomadaire des stocks de boissons et grignotages ; commande auprès des fournisseurs ; réception des commandes..)

Amélie est référente de la commission, dans laquelle Will est bénévole actif pour encore quelques temps. **1 bénévole supplémentaire est recherché.e** pour le remplacer dans les prochains mois.

#### ***Gestion des stocks ménage :***

(vérification mensuelle de l'état du local et des stocks de produits d'entretien et de consommables - papier toilette, essuie-tout, éponges, sacs poubelle, etc ; commande auprès des fournisseurs ; achats éventuels de dernière minute ; nettoyage mensuel des équipements, torchons, ...)

Amélie est référente de la commission. **1 bénévole supplémentaire est recherché.e.**

#### ***Bricolage (aménagement du local) :***

(rénovation et aménagements du local ; fabrication de panneaux acoustiques, réparations diverses...)

Thom Tom est référent de la commission, dans laquelle Fab et Théo sont bénévoles actifs.

#### ***Programmation :***

(centralisation des propositions reçues, écoute/visionnage, sélection et planification, contacts et négociations avec les artistes, facturation..)

Em est référente de la commission, dans laquelle Fab et Ivan sont bénévoles actifs. Lena rejoint la commission.

#### ***Emission de radio :***

(enregistrement, montage, mixage et envoi d'une émission de radio de 2h chaque mois, « L'EmisSillon », diffusée sur 48FM, radio locale associative à Mende)

Oreil et Em sont référent.e.s de la commission, dans laquelle Ivan et Thom Tom sont également bénévoles actifs.

#### ***Gestion du planning et des bénévoles :***

(vérification hebdomadaire du planning bénévole et relance par e-mail pour que les différents postes bénévoles soient pourvus en amont de chaque soirée, formation des nouveaux bénévoles..)

Amélie est référente de la commission, dans laquelle Em est bénévole active. Christine rejoint la commission. *(Cette commission bénévole deviendra l'une des missions du poste salarié.)*

#### ***Accueil artistes :***

(organisation de l'hébergement et du catering pour les artistes lors des événements ; accueil sur place...)

Em est référente de la commission, dans laquelle Lena est bénévole active.

#### ***Récré A Sillon :***

(organisation, accueil et animation du rendez-vous parents-enfants 1 mercredi par mois, en matinée.)

Amélie est référente de la commission. **2 bénévoles supplémentaires sont recherché.e.s pour relancer le rendez-vous.**



(café culturel - association loi 1901)  
LE PONT PESSIL 48100 MARVEJOLS  
SIRET N°798 090 791 00020

**Administration / secrétariat / communication :**

(relève et réponse aux courriers : aux adhérent.e.s, aux partenaires, aux artistes ; transfert des demandes au CA et à l'équipe d'orga par le biais du forum ; rédaction des textes et réalisation des visuels de communication ; conventions de partenariats ; actes administratifs...)

Em est référente de la commission. Les membres de la gouvernance collégiale s'impliqueront à ses côtés dans la rédaction des dossiers de subvention. *(Cette commission bénévole deviendra l'une des missions du poste salarié.)*

*La création d'une nouvelle commission est proposée et validée à l'unanimité :*

**Régie :**

(installation, branchement et manipulation du matériel audio et vidéo pour les événements, soutien technique aux autres bénévoles pour les soirées d'ouverture régulière).

Em propose d'être référente de la commission, dans laquelle Thom Tom, Lena, Fab, Laura et Thomas souhaitent également s'impliquer activement.

*Les adhérent.e.s et bénévoles sont invité.e.s à se manifester s'ils ou elles souhaitent intégrer l'une des commissions pour lesquelles un renfort est recherché.*

**L'ouverture régulière du café** (hors événements) sera fonction de l'implication bénévole sur laquelle l'association peut compter en terme de bénévolat plus classique, c'est à dire la **tenue du bar** (mise en place et ouverture / service / fermeture et ménage du local en fin de soirée).

Au dernier recensement, une petite vingtaine de bénévoles s'engage régulièrement à assurer la tenue du bar, dont la moitié s'impliquent également, en dehors des horaires d'ouverture, dans les tâches d'organisation et de gestion. **Il est donc nécessaire que davantage d'adhérent.e.s de l'association deviennent bénévoles.** En effet, si 30 ou 40 personnes se rendent réellement disponibles au moins 4 heures par mois, tous les créneaux horaires nécessaires seront assurés sans difficulté.

Les membres du CA proposent donc que les bénévoles « bar » passent un « contrat » avec l'association, par lequel **chaque bénévole s'engage à assurer un minimum de 4 heures de bénévolat par mois** (soit 1 créneau horaire de 18h à 22h ou de 22h à 02h du matin), **dont 1 créneau « hors événement » par trimestre.**

De la même façon, il est nécessaire que **les bénévoles « catering (repas artistes) » s'engagent à confectionner au moins 1 repas par mois** (parfois tous les deux mois seulement, en fonction de la programmation et du nombre de ces bénévoles).

Il sera bien entendu possible d'aménager au cas par cas la fréquence de ces créneaux bénévoles en fonction des disponibilités de chacun.e, à condition que chaque bénévole annonce, en amont, son éventuelle indisponibilité sur le mois à venir, en utilisant les outils (planning partagé, forum interne) mis à sa disposition.

En contre-partie de leur implication, les bénévoles bénéficient d'un tarif réduit sur les boissons (prix coûtant) leurs soirs de bénévolat au café, et de l'entrée gratuite à l'événement, le cas échéant.

- Nanou, Mathilde et Laurent (Trébatut), Julie et Aurélien (Mordorfest), Pierre-Louis et Marie G. souhaitent devenir bénévoles « bar ».
- Laura et Mathilde (Trébatut) souhaitent devenir bénévoles « catering ».



(café culturel - association loi 1901)  
LE PONT PESSIL 48100 MARVEJOLS  
SIRET N°798 090 791 00020

Une formation pour la tenue du bar (emplacement des stocks, utilisation du logiciel d'adhésion, etc.) et une formation pour l'utilisation des outils d'organisation à distance (planning partagé, forum interne...) seront proposées dans les prochaines semaines aux nouveaux/nouvelles bénévoles ainsi qu'à celles et ceux qui souhaitent se rafraîchir la mémoire !

#### **4. Renouvellement du Conseil d'Administration Collégial :**

Conformément aux statuts de l'association, il est procédé au vote de la composition du Conseil d'Administration Collégial :

- Christine Defroment, Lena Kumurdjian et Thomas Pecastaing souhaitent présenter leur candidature ;
- Ivan Bachimont, Amélie Denis, Fabrice Gely et Aurélien Noblanc souhaitent renouveler leur mandat ;
- Julien Serrano a présenté sa démission à la dernière réunion du Conseil d'Administration Collégial, pour raisons personnelles ;
- William Mazel et Emilie Villemagne ne souhaitent pas renouveler leur mandat, l'un pour raisons personnelles, l'autre afin de pouvoir postuler à une embauche salariée au sein de l'association.

Le nouveau Conseil d'Administration Collégial est approuvé à l'unanimité, composé de :

Ivan Bachimont, Christine Defroment, Amélie Denis, Fabrice Gely, Lena Kumurdjian, Aurélien Noblanc et Thomas Pecastaing.

#### **5. Questions et remarques diverses :**

La reprise du rendez-vous mensuel « Récré A Sillon » est évoquée mais reportée à une date ultérieure, qui sera déterminée en fonction des disponibilités de nouveaux bénévoles pour s'impliquer dans cette commission avec Amélie.

L'atelier d'écriture animé par Ronan sera renouvelé cette année, un jeudi par mois en fin d'après-midi, en lien direct avec la scène ouverte Les Mots Sillon.

D'autres animations pourront être ajoutées en cours de saison à la programmation du café culturel, en fonction des propositions des adhérent.e.s, bénévoles, et/ou partenaires de l'association.

L'implantation de l'émetteur de la radio associative 48FM, partenaire du Sillon Lauzé, est prévue à Marvejols pour mercredi 22 septembre 2021. Sous réserve du bon déroulement de l'installation, 48FM devrait être captée à partir de cette date sur la bande FM dans le bassin de vie marvejolais via la fréquence 98,3 MHz. L'organisation conjointe par les deux associations d'un événement spécial pour saluer la présence de ce nouveau canal de diffusion radiophonique est en cours de discussion. La possibilité de co-financer avec 48FM l'achat d'un kit de diffusion radiophonique en direct est également évoquée.

L'association Mordorfest évoque la possibilité de prolonger son partenariat avec le Sillon Lauzé en apportant un soutien matériel et humain dans la mise en place d'une captation vidéo avec diffusion en direct par internet pour certains événements. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme par les adhérent.e.s du Sillon Lauzé présent.e.s à l'Assemblée Générale, mais reste conditionnée par l'installation d'un raccordement internet efficace au local de l'association.



(café culturel - association loi 1901)  
LE PONT PESSIL 48100 MARVEJOLS  
SIRET N°798 090 791 00020

Les membres du CA prendront rendez-vous avec les propriétaires du local de l'association dans les prochaines semaines afin d'évoquer les points suivants :

- réparation urgente de la gouttière au-dessus de l'escalier du local
- installation d'un éclairage extérieur dans l'escalier du local
- raccordement internet
- utilisation du foyer commun lors des événements (en particulier pour réchauffer les repas artistes)

L'ordre du jour étant épuisé, les membres de la Gouvernance Collégiale de l'association déclarent la séance levée à 18h30.